

**Arrêté N° 2026-184**

**La Présidente de l'Université Lyon 2,**

Vu le Code de l'éducation, et notamment les articles L712-2 et R335-5,  
Vu le Code du travail, et notamment les articles L6411-1, L6412-3, R6412-1 à -6,  
D6412-6 et suivant,

**Arrête :**

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au diplôme « Licence professionnelle Logistique et Pilotage des Flux : Logistique Globale », est constitué conformément au tableau en annexe 1. Il évaluera le dossier de Madame Krissy CHAPERON née PANEL.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 09/06/2026,

La Présidente,

Isabelle von Bueltzingsloewen



Licence professionnelle Logistique et Pilotage des Flux  
 Logistique Globale

CP VAE	Président de jury	Enseignante	Professionnelle
VAE	OUZROUT Yacine PU	BRUNEAU Nathalie MCF	TALBOT Morgane Responsable Service LRP & Asset Management DACHSER

Annexe arrêté n°2026-184